

Dernières nouvelles de La Charte des Jardins



Des vivaces pleines de vie

Les premiers givres annoncent la fin du travail au jardin. Mais ne rangez pas encore vos outils, car c'est maintenant que doivent idéalement être plantés les arbres, les arbustes et les plantes vivaces – c'est-à-dire capables de survivre plus de deux hivers. Déjà en terre avant les grands froids, leurs racines seront prêtes à reprendre leur croissance dès les beaux jours. D'ailleurs, ne dit-on pas qu'à la Sainte Catherine (25 novembre) tout bois planté prend racine ?

«Planter en automne, c'est gagner une saison», explique Xavier Allemann, maître horticulteur à Cormérod (Fribourg) et signataire de la Charte des Jardins. «Ainsi, les racines s'installent sans stress dans le sol, et la reprise du printemps est excellente.»

L'idéal est de planter par une journée nuageuse et sans gel, et d'arroser abondamment. Pour une plante achetée en pot, prenez soin de vérifier les racines. Elles ne doivent pas former un feutre le long des parois. Si c'est le cas, démêlez-les avant de déposer la plante en terre. Pour les arbres à racines nues, n'hésitez pas à creuser un trou assez large et profond (80cm x 80cm). Et plantez le tuteur avant l'arbre – le contraire pourrait le blesser.

La pépinière de Xavier Allemann, baptisée *lautrejardin*, est spécialisée dans les plantes vivaces. En mélanges bien choisis, elles offrent deux grands avantages pour un jardin : un entretien facile et des fleurs en continuité – sans parler de l'effervescence végétale, qui, avec les arbres et les arbustes, offrent en permanence des lieux de vie pour la petite faune.

En effet, les plantes qui restent sur pied durant la mauvaise saison offrent des habitats d'hivernage aux petits animaux. Et c'est encore mieux si elles sont indigènes et sauvages : les oiseaux et les autres visiteurs des jardins y trouveront de quoi se nourrir. Pour Xavier Allemann, la présence d'un animal est d'ailleurs perçue comme une véritable aubaine : «C'est inouï, ce matin j'ai vu une belette déambuler dans mes plantes. Et sur cette pousse de *Rue des jardins*, profitant d'un automne quasi-estival, il y a la chenille du machaon, un de nos plus beaux papillons.» (photo ci-dessus)

Ce maître-horticulteur, qui aime autant les fleurs que les animaux, n'utilise ni pesticides, ni engrais synthétiques. «Le jardin est un espace avant tout personnel et esthétique, mais la vie doit pouvoir s'y exprimer librement...»

www.lautrejardin.ch

Des cerises sauvages au catalogue

À l'achat d'une plante, il n'est pas facile de distinguer une espèce indigène sauvage d'une espèce exotique ou d'un *cultivar* (variété de culture). L'étiquette Charte des Jardins (cf. page 4) a justement été conçue pour vous permettre de reconnaître du premier coup d'oeil une plante favorable à la petite faune. Les pépiniéristes et paysagistes qui souhaitent l'utiliser librement peuvent la trouver sur le site charte-des-jardins.ch, qui référencera aussi leur adresse.

L'entreprise familiale Jacquet SA (Genève), qui produit des plantes, organise et entretient des jardins et des espaces verts, a été la première à la proposer à ses clients. Il faut dire que ses 30 hectares de pépinières sont exploités depuis longtemps sans pesticides, ni engrais synthétiques, ni herbicides. Il y a même des étangs riches en faune où l'eau de pluie est stockée pour l'arrosage, et des poules qui se promènent entre les plantations à la recherche des limaces et autres parasites.



Le catalogue de l'entreprise propose une vingtaine d'arbres et d'arbustes indigènes sauvages, dont le *cerisier sauvage* ou *merisier* (*Prunus avium*). C'est une espèce qui offre une belle floraison blanche au printemps, regorge de fruits pour les oiseaux en été, et dont les feuillages vire au rouge en automne. Comme il est sauvage, il est bien armé pour pousser sans soins particuliers. Ses petites cerises amères sont comestibles ; on peut en faire des gelées.

Il faut savoir que les variétés de cerisiers du Japon à floraison spectaculaire ont des fleurs stériles : elles ne produisent donc pas de fruits, ni même de pollen.

www.jacquet.ch



L'Université de Lausanne accueille aussi les oiseaux

L'Université de Lausanne (UNIL) n'est pas seulement un lieu d'études et de recherches. C'est aussi 60 hectares d'espaces verts se déclinant en forêts et prairies traversées par une rivière. Grâce au travail attentif de ses jardiniers, la biodiversité y trouve sa place – même des castors habitent les lieux. Et pourtant, une vie humaine intense anime le site universitaire, qui accueille quotidiennement quelques 15'000 personnes: les étudiants le sillonnent d'un bâtiment à l'autre; les scientifiques y mènent leurs travaux de terrain; les visiteurs d'un jour viennent s'y balader et pique-niquer...



Maintenir un poumon vert riche en faune et en flore en milieu urbain est un défi pour Patrick Arnold, chef du groupe des Parcs et jardins de l'UNIL. Avec son équipe, il a pour objectif de créer un espace sécurisé où la patte du paysagiste et la liberté de la nature sauvage forment un ensemble harmonieux. Une approche qui n'est pas étrangère à celle de la Charte des

Jardins, comme il l'explique: «Nous avons tout de suite adhéré à la charte, car notre travail est en adéquation avec ses principes. Sur le site de l'UNIL, l'entretien est exempt de pesticides et d'engrais synthétiques. Seul l'espace sportif fait exception. Les bandes d'herbes fauchées côtoient des prairies fleuries, et des tas de bois morts sont laissés ça et là pour servir d'abris. Dans la mesure du possible, des plantes vivaces indigènes sauvages sont plantées. La vigne et les arbres fruitiers sont cultivés de manière biologique et, grâce aux biologistes, de l'université, 60 nichoirs ont été installés pour les oiseaux.»

Des espèces reviennent

– «Certaines espèces sont même réapparues», explique Philippe Christe, ornithologue. C'est le cas du choucas des tours et de la chouette hulotte qui avaient disparu du site depuis quelques années. Les nichoirs hébergent des mésanges bleues et des mésanges charbonnières, ainsi que des sittelles et des étourneaux. On peut aussi apercevoir le pic vert et le pic épeiche qui fouillent dans le bois mort, accompagnés du minuscule troglodyte.»

Grâce à un aménagement qui offre une diversité de milieux naturels et des habitats favorables à la petite faune, les Parcs et jardins de l'UNIL accueille aujourd'hui une trentaine d'espèces d'oiseaux, soit autant que dans la réserve du parc Louis-Bourget, qui est juste juste à côté. 🐦

Faut-il nourrir les oiseaux en hiver?

La réponse est clairement oui. Mais, la bonne formule n'est pas la mangeoire, car c'est un lieu de propagation des maladies et des parasites: les oiseaux se succèdent en grand nombre sur les mêmes perchoirs, et leurs déjections contaminent les graines tombées au sol, qu'ils finissent aussi par avaler... Le nourrissage en mangeoire n'est donc conseillé qu'à titre temporaire, lorsque la neige recouvre le jardin ou si un gel persistant rend le sol trop dur à fouiller.

L'idéal, c'est que le jardin lui-même soit une table hivernale pour les oiseaux. On peut déjà y penser en taillant les arbustes et la haie, en préservant les branches qui portent des petits fruits. Par-ci, par-là, des feuilles mortes, des branches mortes, et des espaces non tondus serviront de lieux de vie à des petits invertébrés (vers, insectes, araignées, escargots...) que les oiseaux ont l'art de dénicher. Et avant d'arracher une plante desséchée, on peut regarder si elle porte des graines et la laisser à la disposition des volatils.



Un coin de compostage permet non seulement de transformer les déchets de cuisine et de jardin en un terreau riche en engrais, mais c'est aussi une mine de petits invertébrés (ils participent au processus de compostage) que les mésanges et les merles visitent tout particulièrement en hiver.

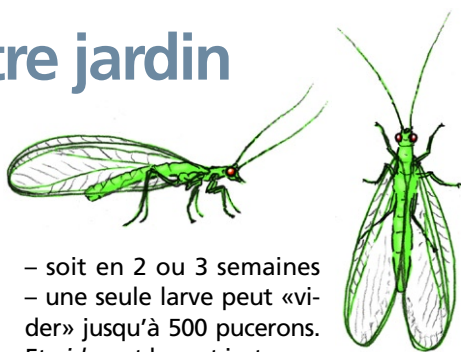
Enfin, au moment de choisir une nouvelle plante pour son jardin, le bon réflexe est de se poser la question: «Produit-elle des fruits ou des graines qui peuvent nourrir les oiseaux?» Il faut savoir que beaucoup de plantes d'ornement sont stériles. Certaines ont des fleurs magnifiques mais qui ne produisent ni pollen ni nectar pouvant restaurer le moindre papillon.

Ceci dit, si on tient à avoir une mangeoire pour observer les oiseaux, on la maintiendra propre en la désinfectant à l'eau bouillante, on y versera de la nourriture de qualité, et on la placera dans un endroit dégagé afin que les chats ne puissent pas se tenir en embuscade. 🐱

Une amie de votre jardin aux yeux dorés

Quand l'hiver approche, les *chrysopes* se cherchent un abri pour hiberner, et elles entrent souvent dans nos maisons. Or, la chaleur y est trop élevée pour qu'elles puissent tomber en léthargie – elles finissent par mourir. L'insecte, totalement inoffensif, est facile à reconnaître avec sa couleur vert fluo (qui peut tourner au brun avec le froid), ses grandes ailes transparentes au vol léger, et ses longues antennes fines comme des cheveux. Si on le regarde de tout près, on verra que ses yeux sont comme des perles dorées – d'où son nom qui signifie «yeux d'or» en grec ancien.

Plusieurs espèces de chrysopes, difficiles à distinguer, peuvent ainsi entrer chez vous, mais elles ont toutes un point commun : ce sont de grandes amies du jardin, aussi appréciables que les coccinelles. En effet, alors que les adultes se nourrissent du pollen des fleurs et de *miellat* (les excréments sucrés émis par les pucerons et les homoptères), leurs larves dévorent quantités de parasites qui nuisent aux plantes d'ornement et aux arbres fruitiers. De sa naissance à sa métamorphose en chrysope adulte



– soit en 2 ou 3 semaines – une seule larve peut «vider» jusqu'à 500 pucerons. Et *vider* est le mot juste, car ses deux longs crochets lui servent à la fois à saisir les proies, à injecter sa salive digestive et à aspirer leur contenu, comme si elle les buvait à la paille !

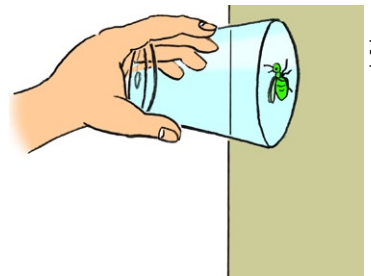
5 générations par an

En plus des pucerons, les larves de chrysope dévorent aussi les minuscules araignées rouges, les cochenilles, ainsi que les oeufs et les larves de divers insectes qui s'attaquent aux plantes. Comme elles se développent vite, il peut y avoir trois à cinq générations de chrysopes dans l'année. Et la dernière génération va passer l'hiver dans votre jardin, si elle y trouve des conditions favorables.

Les chrysopes, comme les autres insectes, sont sensibles aux produits phytosanitaires. Les traitements anti-pucerons les tuent. Ainsi, l'usage d'insecticides réduit à néant toute chance de voir un équilibre s'installer. La patience et la biodiversité – à savoir une grande variété de plantes indigènes sauvages – restent les meilleures armes pour avoir un jardin équilibré et sain.

Pour en revenir à la chrysope qui a pénétré chez vous, il existe un moyen de la sortir sans la toucher ni la blesser. Il suffit de prendre un verre et une feuille de papier un peu épaisse. On enferme l'insecte en plaquant le verre à l'envers contre le mur, le sol ou la vitre. Puis on glisse la feuille sous le verre, en passant délicatement sous l'insecte, pour créer un couvercle. Il ne reste plus qu'à passer les doigts sous la feuille pour tenir le verre bien fermé, puis à sortir l'intrus en lui souhaitant bon vent. 🐛

1



2



De la nature dans les thuyas

Pour se protéger du regard des voisins même en hiver, couper le vent ou retenir la poussière de la rue, les thuyas sont très efficaces. Mais, une haie constituée uniquement de ces conifères exotiques ne favorise pas le nourrissage de la petite faune. De plus, sous les thuyas, peu de plantes parviennent à pousser.

Si on est entouré d'une haie de thuyas (ou de lauriers), il est possible de la rendre peu à peu plus accueillante pour les oiseaux et les papillons. Lorsque des thuyas dépérissent, on peut les remplacer par des arbres indigènes sauvages. Si l'écran visuel est nécessaire à cet endroit, le *buis*, l'*if* et le *houx* feront très bien l'affaire puisqu'ils restent verts en hiver. Le *charme*, lui, ne reste pas vert, mais il fait quand même écran aux regards indiscrets. Ses feuilles mortes ne tombent pas : elles demeurent sur les branches jusqu'à l'arrivée des suivantes au printemps. Il existe aussi des variétés horticoles de *troène* qui ont tendance à garder leurs feuilles si les hivers ne sont

pas trop rigoureux (préférer celles qui produisent des fruits).

Si l'écran visuel hivernal n'est pas nécessaire, alors la liste des arbustes indigènes sauvages qu'on peut installer dans la haie est vaste. Pour faire une harmonieuse transition entre le «mur vert» et les arbustes indigènes, on pourra tailler moins strictement les thuyas qui font la frontière.

Une autre méthode pour renaturer sa haie consiste à laisser vivre les jeunes arbres qui s'y installent spontanément : *épine-noire* (prunier sauvage), *églantier*, *cornouiller sanguin*, *érable champêtre*... Il est aussi possible d'aider la nature à s'installer, en plantant quelques jeunes arbustes, puis en favorisant leur croissance. 🌿

charte-des-jardins.ch

Rubrique Arbustes sauvages indigènes

A droite • Deux petits buis ont poussé spontanément dans les thuyas (cercle).

Lors de la taille de la haie, on favorise leur croissance en pratiquant une niche.



La Charte des Jardins

10 bonnes pratiques pour favoriser la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la petite faune en général – dans tous les jardins.

En Suisse romande, un millier de jardins et d'espaces verts ont déjà signé la Charte des Jardins, s'engageant à respecter ses dix bonnes pratiques favorables à la petite faune, en matière de plantations, de tonte, de taille des haies et d'entretien du terrain. Des particuliers, des associations, des communes ou des pépiniéristes oeuvrent ainsi pour la biodiversité.

La Charte des jardins encourage, par exemple, les voisins à créer des passages d'une douzaine de centimètres dans leurs barrières pour que les petits animaux puissent changer de jardin sans risquer leur vie en traversant une route. Pour autant, il ne s'agit pas d'un label ni d'un document juridique: en la signant, on ne s'engage que «moralement» à en suivre les principes, et cet engagement se signale par l'emblème exposé à la vue de tous.

La charte peut s'appliquer sur n'importe quel terrain, petit ou grand, anciennement ou nouvellement planté. Même si un jardin est constitué uniquement d'une haie de lauriers, d'un gazon ras et de rhododendrons exotiques, on peut cesser d'utiliser des pesticides, laisser pousser une bande d'herbe plus haut, modérer l'éclairage extérieur, et opter pour des espèces sauvages indigènes lorsque l'occasion de planter de nouveaux arbustes se présente.

Une démarche commune ou individuelle

Dans l'idéal, la Charte des Jardins est gérée par une commune, une association de quartier ou un groupement d'habitants. En effet, l'un de ses buts est de mettre les jardins en réseau, car une famille de hérissons ou de mésanges a besoin d'un espace de survie qui dépasse la capacité d'une seule propriété. De plus, la charte permet de créer des liens entre les habitants d'un même quartier. Ainsi, plusieurs communes et associations font déjà la promotion de la charte, certaines offrant même l'emblème à chaque signataire du document.

Mais on n'est pas obligé d'attendre qu'un organisme gère la Charte des Jardins dans sa région pour la signer. Elle est disponible sur Internet. Toute personne peut y adhérer individuellement, et commander un emblème en bois de mélèze fabriqué dans un atelier protégé. Si on désire fabriquer son propre emblème, le logo de la charte est en téléchargement libre. Quant aux bonnes pratiques de jardinage

qui favorisent la petite faune, on peut les découvrir de manière interactive dans le jardin virtuel d'energie-environnement.ch, le site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement. La Charte des Jardins existe également en allemand, en anglais et en italien. 🐿️

Charte des jardins
energie-environnement.ch
Rue des Maraîchers 8
CH-1205 Genève
Tél. 022 809 40 59
www.charte-des-jardins.ch



A



B



C



D



E

Du matériel en téléchargement libre pour promouvoir la charte

A l'adresse www.charte-des-jardins.ch, on trouvera non seulement la Charte des Jardins en format pdf, mais aussi d'autres documents conçus pour une impression de qualité:

- A. Le logo de la charte (format eps, utilisé par les graveurs de plaques)
- B. L'étiquette Charte des Jardins pour signaler les plantes sauvages indigènes
- C. Le prospectus en 3 volets (A4 recto-verso)
- D et E. Deux posters pouvant être imprimés jusqu'au format A0